

COMPOSANTE	COMPÉTENCES	MODALITÉ D'ÉVALUATION	CRITÈRES
<p style="text-align: center;">AUTISME: ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN</p> <p><i>L'assistant maternel / garde d'enfants peut accompagner un enfant avec un TSA dans ses actes quotidiens et ses activités. Cet accompagnement permet de guider cet enfant dans ses apprentissages afin de contribuer à son développement, son autonomie, son bien-être et sa sécurité. Il peut aussi être amené à observer, chez un enfant non diagnostiqué qu'il accompagne, des signes de développement et de comportement inhabituels qu'il devra prendre en compte en tant que professionnel de la petite enfance.</i></p> <p><i>Il convient de préciser que les compétences portées par ce domaine de compétences sont toutes encadrées par ces éléments :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>le respect des limites professionnelles définies par les conventions collectives nationales des assistants maternels et des salariés du particulier employeur.</i> - <i>le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour la garde d'enfants et son propre domicile pour l'assistant maternel ou en maison d'assistant maternel.</i> - <i>le texte cadre national pour l'accueil du jeune enfant et la charte nationale de l'accueil du jeune enfant (2017).</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>les recommandations de bonnes pratiques de la HAS/ANESM en matière d'autisme.</i> - <i>le respect des consignes des parents et des habitudes de vie de l'enfant avec un TSA.</i> - <i>le terme "enfant avec un TSA" utilisé ici englobe les nourrissons, enfants et adolescents de 0 à 18 ans présentant des troubles du spectre de l'autisme diagnostiqué.</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>les actes quotidiens prennent en compte : l'alimentation, la propreté et l'hygiène, l'habillement et le déshabillage, le sommeil et les déplacements.</i> - <i>les comportements problématiques est d'après l'ANESM : " Ce qui constitue une gêne notable, intense, répétée, durable ou qui présente un danger pour la personne avec autisme ou autres TED, ainsi que pour son environnement et qui compromet ses apprentissages, son adaptation et son intégration sociales. Les insomnies rebelles à tout traitement, les troubles sévères du comportement alimentaire, les agressions envers soi-même ou envers autrui ou entraînant la destruction des locaux, en sont quelques exemples."</i> 	<p>C1 : Se positionner comme un professionnel de la petite enfance contribuant à l'identification de signes de développement et de comportement inhabituels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer des signes d'alerte indiquant une particularité de développement chez l'enfant accompagné non diagnostiqué. - Faire part de ses observations aux parents. - Orienter les parents vers les professionnels compétents dans la démarche diagnostique. - S'informer et échanger sur ses observations auprès de professionnels compétents. 	<p>ÉTUDE DE SITUATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle numérique individuelle.</p> <p>L'étude de situation numérique permet de repérer les compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement et de communication face à une situation d'emploi contextualisée.</p> <p>Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « se positionner comme un professionnel de la petite enfance contribuant à l'identification de signes de développement et de comportement inhabituels », « mettre en place un accompagnement personnalisé et adapté à un enfant avec un TSA en collaboration avec les parents et les professionnels », « mettre</p>	<p>Qualité de la communication autour des signes de développement et de comportement inhabituels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les signes de développement et de comportement inhabituels sont connus. - Les informations pertinentes concernant ces signes sont transmises aux parents. - La communication est adaptée aux parents et à la situation donnée. - Les professionnels compétents relais sont identifiés.
	<p>C2 : Mettre en place un accompagnement personnalisé et adapté à un enfant avec un TSA en collaboration avec les parents et les professionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer ou redéfinir le projet d'accompagnement en collaboration avec les parents selon le fonctionnement et les besoins spécifiques de l'enfant, les attentes de sa famille et du projet établi par les professionnels intervenant auprès de l'enfant. - Communiquer régulièrement avec les parents. - Collaborer avec les professionnels intervenant dans le suivi et l'accompagnement pour assurer la continuité de l'accompagnement de l'enfant. 	<p>en place des stratégies pour améliorer la qualité de vie de l'enfant avec un TSA lors de son accompagnement », « communiquer de manière adaptée avec l'enfant avec un TSA lors de son accompagnement » et « faire face aux "comportements problématiques" et aux moments de crise de l'enfant avec un TSA ».</p> <p>Le candidat répond à une situation d'emploi permettant d'évaluer la qualité de son accompagnement quotidien, sa capacité à comprendre les potentialités et les intérêts de l'enfant, à mettre en place des stratégies pour répondre aux besoins de l'enfant, à prendre en compte les consignes des parents et à collaborer avec l'équipe professionnelle devant intervenir auprès de l'enfant.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour l'étude de situation en support numérique.</p>	<p>Cohérence de la collaboration avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les spécificités de l'enfant avec un TSA et les attentes de ses parents sont identifiées. - Le rôle des professionnels intervenant auprès de l'enfant est connu. - Les informations pertinentes sont transmises de manière adaptée aux professionnels compétents.
	<p>C3 : Mettre en place des stratégies pour améliorer la qualité de vie de l'enfant avec un TSA lors de son accompagnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un environnement sécurisant pour l'enfant avec un TSA, sécurité matérielle et affective. - Adapter son accompagnement selon les potentialités et les intérêts de l'enfant. - Adapter le matériel aux besoins de l'enfant avec un TSA. - Favoriser l'inclusion de l'enfant. 	<p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation.</p> <p>L'étude de situation professionnelle est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation numérique est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le formateur des candidats. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. Les corrections automatiques sont délivrées par la plateforme numérique. Les résultats sont délivrés par le certificateur.</p> <p>Conditions de validation du domaine de compétences :</p> <p>Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le domaine de compétences.</p>	<p>Cohérence de la stratégie mise en place lors de l'accompagnement de l'enfant avec un TSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les compétences et les intérêts de l'enfant sont identifiés. - Un environnement sécurisant est mis en place. - Les techniques et le matériel utilisés sont adaptés. - L'accompagnement favorise l'inclusion.
	<p>C4 : Communiquer de manière adaptée avec l'enfant avec un TSA lors de son accompagnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider l'enfant avec un TSA à comprendre les informations verbales et non verbales. - Mettre en place des méthodes communicatives adaptées. 	<p>Outils fournis par le certificateur :</p> <p>Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats, résultats.</p> <p>Outils pédagogiques : sujets exemples, lien de simulation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>	<p>Adaptabilité de la communication mise en place lors de l'accompagnement de l'enfant avec un TSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de communication verbales et non verbales sont connues. - La communication est adaptée selon les compétences de l'enfant avec un TSA.
	<p>C5 : Faire face aux "comportements problématiques" et aux moments de crise de l'enfant avec un TSA.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un environnement sécurisant pour l'enfant, sécurité matérielle et affective. - Identifier les "comportements problématiques". - Mettre en place des stratégies pour prévenir et gérer les moments de crise. 		<p>Efficacité de la stratégie mise en place face aux "comportements problématiques" et aux moments de crise de l'enfant avec un TSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les moments de crises sont identifiés et observés. - Une stratégie est mise en place face aux moments de crise.